FRC 50717

Case FRC 24938

RAPPORT

Sur les Factions de l'Etranger, et sur la Conjuration ourdie par elles dans la République Française, pour détruire le Gouvernement républicain, par la corruption, et affamer Paris;

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE,

Le 23 Ventôse, l'an 2 de la République française;

PAR SAINT-JUST,

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

A PARIS.

De l'Imprimerie de CHARPENTIER, rue Denis, N°. 62.

L'an II, de la République.

THE NEWBERRY LIBRARY

RAPPORT

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

Sur les Factions de l'Etranger, et sur la Conjuration ourdie par elles dans la République Française, pour détruire le Gouvernement républicain, par la corruption, et affamer Paris;

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE,

Le 23 Ventôse, l'an 2 de la République française;

PAR SAINT-JUST,

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇAIS,

IL est une convention naturelle entre les gouvernemens libres et les peuples libres, par laquelle les gouvernemens s'engagent à se sacrifier à la patrie, et par laquelle les peuples, sans s'engager en rien, s'obligent seulement à être justes. L'insurrection est la garantie des peuples, qui ne peut être ni défendue, ni modifiée; mais les gouvernemens doivent avoir aussi leur garantie : elle est dans la justice et dans la vertu du peuple.

Il résulte de ces idées que le complot le plus funeste qui se puisse ourdir contre un gouvernement, est la corruption de l'esprit public, pour le distraire de la justice et de la vertu, afin que le gouvernement perdant sa garantie, on puisse tout oser pour le détruire.

Je viens donc aujourd'hui vous payer, au nom du comité de salut public, le tribut sévère de l'amour de la patrie; je viens dénoncer au peuple français un plan de perversité éversif de la garantie du gouvernement, une conjuration contre le peuple et contre Paris.

Je viens vous dire, sans aucun ménagement, des vérités âpres, voilées jusqu'aujourd'hui. La voix d'un paysan du Danube ne fut pas méprisée dans un sénat corrompu. On peut donc oser tout vous dire, à vous, les amis du peuple et les ennemis de la tyrannie. Où en serions-nous, citoyens, si c'étoit la vérité qui dût se taire et se cacher, et si c'étoit le vice qui pût tout oser avec impunité? Que l'audace des ennemis de la liberté soit permise à ses défenseurs. Lorsqu'un gouvernement libre est établi, il doit se conserver par tous les moyens équitables; il peut employer légitimement beaucoup d'énergie; il doit briser tout ce qui s'oppose à la prospérité publique; il doit dévoiler hardiment les complots. Nous avons le courage de vous annoncer, et d'annoncer au peuple, qu'il est tems que tout le monde retourne à la morale, et l'aristocratie à la terreur; qu'il est tems de faire la guerre à la corruption effrénée, de faire un devoir de l'économie, de la modestie, des vertus civiles, et de faire rentrer dans le néant les ennemis du peuple qui flattent les vices et les passions des hommes corrompus, pour créer des partis, armer les citoyens contre les citoyens, et, au milieu des discordes civiles, relever le trône et servir l'étranger.

Quelque rude que soit ce langage, il ne peut déplaire qu'à ceux à qui la patrie n'est point chère, qui veulent ramener le peuple à l'esclavage et détruire le gouvernement libre. Il y a dans la République une conjuration ourdie par l'étranger, dont le but est d'empêcher par la corruption que la liberté ne s'établisse. Le but de l'étranger est de créer des conjurés de tous les hommes mécontens, et de nous avilir, s'il étoit possible, dans l'univers, par le scandale des intrigues. On commet des atrocités pour en accuser le peuple et la révolution; c'est encore la tyrannie qui fait tous les maux que l'on voit, et c'est elle qui en accuse la liberté. L'étranger corrompt tout. Son but, depuis que la simplicité des habits est éta-

blie, est d'appliquer toute l'opulence à la voracité des repas, aux débauches, à la ruine du peuple, et de tenir tous les crimes à sa solde.

Aussi, depuis les décrets qui privent de leurs biens les ennemis de la révolution, l'étranger a senti le coup qu'on lui portoit, et a excité des troubles pour inquiéter et ralentir le gouvernement.

Nous ne connoissons qu'un moyen d'arrêter le mal, c'est de mettre enfin la révolution dans l'état civil, et de faire la guerre à toute espèce de perversité connue, suscitée parmi nous à dessein d'énerver la République et de sapper sa garantie; c'est d'abjurer contre ceux qui attaquent l'ordre présent des choses, toute espèce d'indulgence, et d'immoler sans pitié sur la tombe profane du tyran tout ce qui regrette la tyrannie, tout ce qui est intéressé à la venger, et tout ce qui peut la faire revivre parmi nous. Le projet de l'étranger n'a pas été seulement de corrompre et d'abandonner la République à ses longues convulsions; la suite de ce discours vous apprendra qu'un complot étoit préparé pour tout briser soudain, et substituer le gouvernement royal à celui-ci. Aux effets de la corruption, un coup audacieux, combiné par tous les gouvernemens, devoit succéder et renverser la démocratie.

Nous ne trahirons pas le peuple dans cette occasion, où nous lui répondons de son salut. Qui plus que vous est intéressé à le sauver et ne le point trahir? Qui plus que vous est intéressé à son bonheur? Votre cause est inséparable, vous ne pouvez être heureux sans lui; vous ne pouvez survivre à la perte de la liberté: la cause populaire et vous, devez avoir, ou le même char de triomphe, ou le même tombeau.

C'est donc une politique insensée que celle qui, par des intrigues, ravit au peuple l'abondance, pour vous en accuser vous-mêmes. Seriez-vous les amis des rois, ô vous qui les avez tous fait pâlir sur le trône, vous qui avez constitué la démocratie, vous qui avez vengé le meurtre du peuple par la mort du tyran, et qui avez pris l'initiative de la liberté du monde?

Quels amis avez-vous sur la terre, si ce n'est le peuple, tant qu'il sera libre, et la ciguë, quand il aura cessé de l'être?

Je vous annonce donc qu'il y a dans la République une conjuration conduite par l'étranger, qui prépare au peuple la famine et de nouveaux fers. Un grand nombre de personnes paroissent servir la conjuration. Là, on a

enterré des commestibles, intercepté les arrivages par l'inquiétude; là, on a aigri les citoyens par des discours séditieux. Il y a des hommes d'intelligence avec l'étranger. Il y en a d'autres abusés par différens prétextes. On a mis en courroux les vengeances des uns; on a mis à profit l'ambition des autres; on a profité du désespoir de ceux qui sont démasqués depuis long-tems, pour les porter à tout risquer afin d'échapper au supplice. On a irrité le dégoût pour la vertu des hommes tarrés qui n'espèrent point de bonheur et de fortune si la République s'établit. C'est la ligue de tous les vices armés contre le peuple et contre le gouvernement. Nous sommes avertis que depuis long-tems ce noir complot se prépare; il éclate, et nous éclatons avec lui, pour que le peuple, frappé, saisi de la vérité, confonde pour jamais ses ennemis. Le premier auteur du complot est le gouvernement anglais. Voici quelques paroles proférées dans le conseil d'état, deux jours avant la rentrée du parlement:

Si nous faisons la guerre, le gouvernement convulsif de la France prendra de nouveaux moyens d'autorité de notre résistance; si nous faisons la paix, elle aura la guerre civile: corrompons cette République. On ajoute même: *Que toutes nos séances s'ouvrent par ces mots: corrompons cette République.* Il fut dit *qu'il falloit préparer la guerre, mais retarder la campagne; qu'on en recueilleroit le double avantage et de comprimer le peuple anglais, et de ne rien risquer contre nous.*

Ainsi vous n'êtes plus surpris des nouveaux orages qu'on avoit préparés. C'est par suite de ces maximes, que les riches, dans Paris, dévorent le nécessaire du peuple, et qu'il s'y est fait des repas à cent écus par tête. Les conjurés ont des signes de reconnoissance dans les spectacles, dans les lieux où ils se rencontrent, dans ceux où ils mangent.

Le gouvernement anglais a pris ce double parti, et de préparer vivement la guerre en apparence, et de mettre le feu aux passions de tous les hommes ambitieux, avides et corrompus.

Chargés par vous du soin de veiller sur le bonheur de la patrie, nous avons tout mis en usage pour pénétrer les desseins de nos ennemis. Leur projet est donc, puisqu'ils n'ont pu nous empêcher de vaincre, de confondre toutes nos idées de droit public, de nous donner des mœurs lâches, de nous inspirer une cupidité effrénée, afin qu'engourdis par les vices, las des affaires et entraînés

vers les jouissances, la nécessité d'un chef se fît sentir par la paresse universelle, et que tout étant préparé, le chef fut porté en triomphe; et cette idée d'un chef, saisit l'espoir ridicule de quelques personnages qui croient déjà se voir sur le pavoi. La patrie est déjà partagée entre les conjurés, flattés tous par l'espoir d'une grande fortune. Ainsi l'étranger a su caresser et les folies et les ridicules, et la corruption de chacun.

Ce plan de conjuration, le plus atroce qui se puisse concevoir, puisqu'il immole la vertu et l'innocence pour l'intérêt du crime, ce plan s'exécute ainsi.

Des Italiens, des banquiers, des Napolitains, des Anglais sont à Paris, qui se disent persécutés dans leur patrie. Ces nouveaux *Sinon* s'introduisent dans les assemblées du peuple; ils y déclament d'abord contre les gouvernemens de leurs pays; ils s'insinuent dans les antichambres des ministres, ils épient tout, ils se glissent dans les sociétés populaires; bientôt on les voit liés avec des magistrats qui les protégent. Vous aviez rendu une loi contre les étrangers; le lendemain, on vous propose une exception en faveur des artistes; le lendemain, tous vos ennemis sont artistes, même les médecins; et si l'on poursuit ces fabricateurs de complots, on est tout étonné de les voir en crédit. Les hommes qu'ils ont corrompus les défendent, parce que leur cause est commune. Attaquez-les, vous les trouvez unis. Interlocuteurs apprêtés, ils s'interpelleront. L'un joue Caton; l'autre, Pompée. L'affaire de Chabot vous apprendra qu'après des scènes concertées avec les partisans de l'étranger, on y rioit de l'importance qu'ils avoient su se donner en public.

Cette scène a été renouvellée plusieurs fois. Les nobles, les étrangers, les oisifs, les orateurs vendus, voilà les instrumens de l'étranger, voilà les conjurés contre la patrie, contre le peuple. Nous déclarons la guerre à ces tartuffes en patriotisme; nous les jugerons par leur désintéressement, par la simplicité de leurs discours, par la sagesse des conseils, et non par l'affectation.

L'esprit imitatif est le cachet du crime. Les contre-révolutionnaires d'aujourd'hui, n'osant plus se montrer, ont pris plus d'une fois les formes du patriotisme. Un Marat étoit dans Nancy il y a quelque mois, qui pensa y allumer une autre Vendée: un Marat étoit à Strasbourg, il s'appeloit le Marat du Rhin; il étoit prêtre et autrichien; il y avoit fait la contre-révolution. Il n'y eut qu'un Marat; ses successeurs étoient des hypocrites dont rou-

gissoit son ombre. On n'imite point la vertu, mais on est vertueux à sa manière, ou l'on est hypocrite. Si Pitt venoit en France espionner le gouvernement, il prendroit les formes d'un honnête homme pour n'y être point reconnu. Il en est de même de ceux qui ont la modestie d'usurper les noms des grands hommes de l'antiquité; Cette affectation cache un sournois dont la conscience est vendue.

Un honnête homme qui s'avance au milieu du peuple avec l'audace et l'air tranquille de la probité, n'a qu'un nom; comme il n'a qu'un cœur. Cette dépravation est le fruit de la conspiration de l'étranger: c'est sous ces noms qu'il faut chercher une partie des conjurés.

Le simple bon sens, l'énergie de l'ame, la froideur de l'esprit, le feu d'un cœur ardent et pur, l'austérité, le désintéressement, voilà le caractère du patriote; au contraire l'étranger a tout travesti. Un patriote de ce jour a rougi du nom de son père, et a pris le nom d'un héros qu'il n'imite en rien. Le héros tua un tyran, et vécut modeste; il défendit le peuple; il sortit pauvre des emplois: son imitateur est un effronté qui tue la patrie, qui s'enrichit, dont la vie est dégoûtante d'indignités, qui cache son nom pour échapper à la mémoire de ses attentats.... Que veut-il? faire parler de lui, acquérir du pouvoir, et se vendre demain plus cher.

Il semble qu'on voudroit introduire parmi nous ce trafic de quelques membres du parlement anglais, qui se font insolens pour devenir ministres. Parmi nous, une classe d'hommes prend un air hagard, une affectation d'emportement, ou pour que l'étranger l'achete, ou pour que le gouvernement le place.

Quoi! notre gouvernement seroit humilié au point d'être la proie d'un scélérat qui a fait marchandise de sa plume et de sa conscience, et qui varie, selon l'espoir et le danger, ses couleurs comme un reptile qui rampe au soleil? Fripons, allez aux atteliers, allez sur les navirs, allez labourer la terre: mauvais citoyens, à qui la tâche imposée par l'étranger est de troubler la paix publique, et de corrompre toutes les cours; allez dans les combats, vils artisans des calamités, allez vous instruire à l'honneur parmi les défenseurs de la patrie: mais non, vous n'irez point; l'échafaud vous attend.

Il est dans les desseins de l'étranger de diviser Paris contre lui-même, d'y répandre l'immoralité, d'y semer un fanatisme nouveau, sans doute celui des vices, et de l'amour

des jouissances insensées. Les Jacobins ont renversé le trône par la violence généreuse du patriotisme ; on veut combattre le gouvernement libre, par la violence de la corruption ; aussi la conspiration devoit-elle égorger les Jacobins. Les prétextes de cet abominable attentat étoient le bien public, comme cet affreux Anne Montmorency qui, priant dieu, faisoit égorger les citoyens pour la plus grande gloire du ciel. Ce funeste projet avoit séduit le patriotisme trompé. Patriotes, réfléchissez donc, et que ne disiez-vous à ceux qui proposoient le crime ? » Le peuple n'est pas » un tyran ; si vous voulez faire, contre l'ordre présent des » choses, ce que le peuple a fait contre la tyrannie, vous êtes » des méchans qu'il faut démasquer. C'est le peuple aujour- » d'hui qui règne, c'est lui que l'aristocratie veut détrôner. » Voulez-vous des emplois, défendez les malheureux dans les » tribunaux : voulez-vous des richesses, sachez vous passer » du superflu ; voyons vos tables, vos draperies. Vous « voit-on parler au peuple des vertus civiles ? êtes-vous » des exemples de rigidité ? vous voit-on lui enseigner à di- » riger le cœur et l'esprit des enfans ? où sont les opprimés » dont vous avez essuyé les larmes ? Malheur à vous qui » savez les chemins qui conduisent à la fortune, et ne con- » noissez pas les chemins obscurs qui conduisent dans les » asyles de la misère ! Vous poursuivez avec acharnement » le pouvoir qui est au-dessus de vous, vous méprisez le « reste, et vous ne songez guère à ceux qui souffrent au- » dessous de vous ; et si la justice populaire vient à vous » poursuivre, vous prenez la justice pour l'oppression. »

Voilà ce qu'il falloit répondre. Le caractère des conjurations est le déguisement : on seroit imprudent d'annoncer ses desseins et son crime ; il ne faut donc point s'arrêter à la surface des discours, mais juger un homme par ce que la probité conseille aujourd'hui. La probité conseille maintenant de rester uni, et d'accorder au peuple les fruits pénibles de cinq ans de révolution ; la probité conseille la perte de tous les ennemis de la révolution, mais elle ne conseille pas d'attaquer ces ennemis de manière à frapper du même coup la patrie. Guillaume Tell, forcé d'enlever une pomme de la tête de son enfant, avec une flèche meurtrière, est l'image du peuple armé contre lui-même. Soulevons le voile qui cache les complots, épions les discours, les gestes l'esprit de suite de chacun.

Si quelqu'un couroit dans Paris, criant, il faut un roi, il seroit arrêté et périroit sur l'heure : si quelqu'un, dans une société populaire, osoit dire, rétablissons la tyran-

nié, il seroit immolé. Que doivent donc faire ceux qui n'osent point parler ainsi ? ils doivent dissimuler. Ceux qui auroient dit sous les rois dans les places publiques, il ne faut point de roi, renversons le trône, auroient été pendus. Que faisoient alors les ennemis de la tyrannie ? ils dissimuloient. C'est une chose reconnue que quiconque conspire contre un régime établi doit dissimuler. Ne jugeons donc point toujours les hommes sur leur discours et leur extérieur. Nous pouvons convaincre de dissimulation ceux qui font et disent aujourd'hui ce qu'ils ne faisoient pas et ne disoient pas hier. Il y a donc un parti opposé à la liberté, et ce parti est la partie qui dissimule. Ceux qui sont du parti du peuple n'ont plus à dissimuler aujourd'hui, et cependant, celui-là se déguise, qui s'est déclaré le chef d'une opinion, et qui, quand ce parti a du dessous, déclame pour tromper ses juges et le peuple contre sa propre opinion. Je laisse ce miroir devant les coupables.

Ainsi commença la révolte de Prescy dans Lyon : il dissimula long-temps : il biaisoit, il interprétoit ce qu'il avoit dit la veille ; s'il n'avoit point réussi, il s'accommodoit à la liberté ; il étoit à toute heure, en toute circonstance, ce qu'il falloit paroître ; il temporisoit : l'accusoit-on, il étoit patriote ; il éclata enfin, il entraîna les foibles, il dirigea ceux qui étoient plus forts : il se dépouilla de sa dissimulation, prit la cocarde blanche et se battit.

Ainsi finira tout parti. Tout parti veut le mal dans la République fondée. Il y a dans Paris un parti ; des placards royalistes, l'insolence des étrangers et des nobles, qui se parlent sous la main et à l'oreille, tout l'annonce.

Lorsqu'un parti s'annonce, il y a un piège nouveau, quelque couleur qu'il prenne. La vérité n'est pas artificieuse ; mais ils sont artificieux, les comptables à la justice du peuple qui veulent lui échapper ; les fonctionnaires qui se lèvent entre le peuple et la représentation nationale, pour opprimer l'un et l'autre ; les complices de Chalot qui veulent le sauver. Il est artificieux le parti de l'étranger qui, sous prétexte d'une plus grande sévérité que vous contre les détenus, n'attend qu'un moment de tumulte pour leur ouvrir les prisons. Je vois les imitateurs de Prescy qui mit Lyon en révolte contre la liberté ; les imitateurs de Charrette qui souleva la Vendée contre le peuple françois.

Les sociétés populaires étoient autrefois des temples de l'égalité. Les citoyens et les législateurs y venoient méditer la perte de la tyrannie, la chûte des rois, les moyens de fonder la liberté. Dans les sociétés populaires, on voyoit le

peuple, uni à ses représentans, les éclairer et les juger; mais depuis que les sociétés populaires se sont remplies d'êtres artificieux, qui viennent briguer à grands cris leur élévation à la législature, au ministère, au généralat; depuis qu'il y a dans ces sociétés trop de fonctionnaires, trop peu de citoyens, le peuple y est nul. Ce n'est plus lui qui juge le gouvernement; ce sont les fonctionnaires coalisés, qui, réunissant leur influence, font taire le peuple, l'épouvantent, le séparent des législateurs, qui devroient en être inséparables, et corrompent l'opinion dont ils s'emparent, et par laquelle ils font taire le gouvernement, et dénoncent la liberté même, Qui ne voit point tous les pièges que l'étranger a pu nous tendre par nos propres moyens?

La démocratie en France est perdue, si les magistrats y ont plus d'influence que le peuple, et si cette influence est un moyen d'élévation; on n'a point osé dire encore ces vérités simples, par cette raison même que la hiérarchie du gouvernement étant renversée, aucune idée, aucun principe n'est à sa place; par la raison que le gouvernement même semble redouter l'influence usurpée par ses comptables; par la raison que la coalition de plusieurs membres des pouvoirs contre le peuple, contre la liberté, contre la représentation nationale, s'est déja fortifiée.

Il nous manque une déclaration des principes de notre droit public, qui soit une loi sainte et redoutable, qui soit la loi suprême du salut du peuple. Il ne faut point que l'aristocratie puisse braver le gouvernement; il ne faut pas qu'un rébelle qui vend son pays, puisse résister à la justice, en disant qu'il résiste à l'oppression; il ne faut point que des traîtres conspirent contre la vérité même qui les poursuit, et le pouvoir légitime qui les châtie.

Voilà le fruit de cette parricide indulgence contre laquelle je me suis déclaré ces jours derniers. Avez-vous remarqué depuis ce temps, malgré l'opinion et le cri du patriotisme, quelle couleur a prise la faction de l'étranger? un bruit sourd s'est répandu de l'ouverture des prisons; des lettres répandues dans les halles, demandoient un roi; elle a tenté de s'emparer de l'impulsion que vous donnâtes à la justice contre elle-même; elle a redouté les cœurs malheureux que ce décret bienfaisant concilioit à la liberté; elle s'est cru perdue, elle a éclaté plutôt qu'elle ne l'avoit résolu; elle a voulu reporter la mort contre les patriotes et le gouvernement, et a tourné contre la sûreté publique cette violence que nous implorâmes contre cette faction

même : car tous les complots sont unis ; ce sont les vagues qui semblent se fuir, et qui se mêlent cependant. La faction des indulgens qui veulent sauver les criminels, et la faction de l'étranger qui se montre hurlante parce qu'elle ne peut faire autrement sans se démasquer, mais qui tourne la sévérité contre les défenseurs du peuple ; toutes ces factions se retrouvent la nuit pour concerter leurs attentats du jour : elles paroissent se combattre, pour que l'opinion se partage entre elles ; elles se rapprochent ensuite, pour étouffer la liberté entre deux crimes.

L'indulgence ne consiste pas seulement à ménager les criminels qui sont détenus ; cette indulgence n'est pas moins coupable, qui épargne les ennemis dissimulés du peuple.

Que votre politique embrasse un vaste plan de régénération. Osez tout ce que l'intérêt et l'affermissement d'un état libre commande. Où donc est la roche Tarpéïenne ? ou n'avez-vous point le courage d'en précipiter l'aristocratie, de quelque masque qu'elle couvre son front d'airain ? Quoi ! le lendemain que nous vous eûmes conseillé une sévérité inflexible contre les détenus ennemis de la révolution, on tenta de tourner contre les patriotes l'essor que cette idée avoit donné à l'opinion ; cela peut vous convaincre de l'adresse des ennemis de la patrie. Tandis que les bons citoyens se réjouissoient du nouveau triomphe de la liberté, il se fit une éruption soudaine imprévue : nous vous parlâmes du bonheur, l'égoïsme abusa de cette idée pour exaspérer les cris et la fureur de l'aristocratie. On réveilla soudain les desirs de ce bonheur qui consiste dans l'oubli des autres et dans la jouissance du superflu. Le bonheur ! le bonheur ! s'écria-t-on. Mais ce ne fut point le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes ; ce bonheur est celui des corrupteurs de l'humanité : nous vous offrîmes le bonheur de Sparte et celui d'Athènes dans ses beaux jours ; nous vous offrîmes le bonheur de la vertu, celui de l'aisance et de la médiocrité ; nous vous offrîmes le bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans superfluité : nous vous offrîmes pour bonheur la haîne de la tyrannie, la volupté d'une cabane et d'un champ fertile cultivé par vos mains. Nous offrîmes au peuple le bonheur d'être libre et tranquille, et de jouir en paix des fruits et des mœurs de la révolution ; celui de retourner à la nature, à la morale, et de fonder la République.

C'est le peuple qui fait la République par la simplicité de ses mœurs ; ce ne sont point les charlatans, qu'il faut chasser au préalable de notre société, si vous voulez qu'on y soit heureux. Le bonheur que nous vous offrîmes n'est pas celui des peuples corrompus ; ceux-là se sont trompés qui attendoient de la révolution le privilège d'être à leur tour aussi méchans que la noblesse, et que les riches de la monarchie ; une charrue, un champ, une chaumière à l'abri du fisc, une famille à l'abri de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur.

Que voulez-vous, vous qui ne voulez point de vertu pour être heureux ? Que voulez-vous, vous qui ne voulez point de terreur contre les méchans ? Que voulez-vous, ô vous qui, sans vertu, tournez la terreur contre la liberté ? et cependant vous êtes ligués ; car tous les crimes se tiennent, et forment dans ce moment une zône torride autour de la République.

Que voulez-vous, vous qui courez les places publiques pour vous faire voir, et pour faire dire de vous : vois-tu un tel qui parle ? voilà un tel qui passe. Vous voulez quitter le métier de votre père, qui fut peut-être un honnête artisan dont la médiocrité vous fit patriote, pour devenir un homme influant et insolent dans l'Etat.

Vous périrez, vous qui courez à la fortune, et qui cherchez un bonheur à part de celui du peuple.

Citoyens, je reviens à cette cruelle idée, qu'après que nous vous eûmes parlé de bonheur, le parti de l'étranger s'efforça d'incliner l'idée du bonheur vers l'infâmie, vers l'égoïsme, vers le mépris de l'humanité, vers la haîne d'un gouvernement austère qui peut seul nous sauver. Que le peuple réclame sa liberté, quand il est opprimé ; qu'il suive le conseil de Minos, qu'il poursuive les magistrats ; mais quand la liberté triomphe, et quand la tyrannie expire, que l'on oublie le bien général pour tuer la patrie avec un mieux particulier, c'est une lâcheté, c'est une hypocrisie punissable ; c'est ainsi qu'on assiège la liberté. Toutes les idées se confondent : dites au méchant, nous avons remporté vingt batailles l'année dernière, nous avons douze cent mille combattans cette année ; cela n'est rien, répondra-t-il, j'ai un ennemi personnel dont il faut que je me délivre. Ainsi sont conduites nos affaires, tout est renversé ; un fripon que le tribunal révolutionnaire va condamner, dit qu'il veut résister à l'oppression parce qu'il veut résister à l'échafaud.

Je ne sais si quelqu'un oseroit vous dire toutes ces choses,

s'il se sentoit en rien coupable ou complice des maux de son pays. Je vous parle avec la franchise d'une probité déterminée à tout entreprendre, à tout dire pour le salut de la patrie. La probité est un pouvoir qui défie tous les attentats.

Si le peuple aime la vertu, la frugalité; si l'effronterie disparoît des visages; si la pudeur rentre dans la cité, les contre-révolutionnaires, les modérés et les fripons dans la poussière; si, terribles envers les ennemis de la révolution, on est aimant et sensible envers un patriote; si les fonctionnaires s'ensevelissent dans leurs cabinets, pour s'y assujétir à faire le bien sans courir à la renommée, n'ayant pour témoin que leur cœur; si vous donnez des terres à tous les malheureux, si vous les ôtez à tous les scélérats, je reconnois que vous avez fait une révolution; mais s'il arrive le contraire, si l'étranger l'emporte, si les vices triomphent, si d'autres grands ont pris la place des premiers, si les supplices ne poursuivent point les conspirateurs cachés, fuyons dans le néant, ou dans le sein de la divinité; il n'y a pas eu de révolution, il n'y a ni bonheur ni vertu à espérer sur la terre.

Savez-vous quel est le dernier appui de la monarchie? c'est la classe qui ne fait rien, qui ne peut se passer de luxe, de folies; qui ne pensant à rien, pense à mal; qui promène l'ennui, la fureur des jouissances et le dégoût de la vie commune; qui se demande, que dit-on? qui suppose, qui prétend deviner le gouvernement; toujours prête à changer de parti par curiosité. C'est cette classe qu'il faut réprimer. Obligez tout le monde à faire quelque chose, à prendre une profession utile à la liberté. Tous ces oisifs n'ont point d'enfans; ils ont des valets qui ne se marient pas, qui sont toujours de leur avis, et qui se prostituent aux influences de l'étranger. N'avons-nous point des vaisseaux à construire, des manufactures à accroître, des terres à défricher, quels droits ont dans la patrie ceux qui n'y font rien? ce sont ceux-là qui ont du bonheur une idée affreuse, et qui sont les plus opposés à la République.

Il y a une autre classe corruptrice, c'est le ménage des fonctionnaires. Le lendemain qu'un homme est dans un emploi lucratif, il met un palais en réquisition, il a des valets soumis; son épouse se plaint du temps, elle se plaint qu'on a bien du mal à trouver des délices. Le mari est monté du parterre aux loges brillantes des spectacles; et tandis que ces misérables se réjouissent, le peuple cultive

la terre, fabrique les souliers des soldats et les armes qui défendent ces poltrons indifférens : ils vont le soir dans les lieux publics se plaindre du gouvernement. Si j'étois ministre, dit celui-ci ; si j'étois le maître, dit celui-là, tout iroit mieux. Hier ils étoient dans l'opprobre et deshonorés. La compassion les a comblés de biens, ils ne sont point assouvis. Il faut une révolte pour leur procurer les oiseaux du Phase.

Considérez tous ceux qui se plaignent du temps : ils ne sont point les plus malheureux ; la médiocrité se plaint beaucoup moins. Dans les départemens de la Haute-Vienne, et de la Corrèze, on a toujours vécu de châtaignes ; dans le département du Puy-de-Dome, le peuple vit de pain et de légumes cuits dans l'huile. Cet usage est antique dans ce pays heureux par ses mœurs ; toutes les campagnes ne vivent que de fruits, et les bestiaux qu'elles élèvent comme des Ilotes, ne sont ni pour les nourrir ni pour les vêtir. Le commerce leur revend au poids de l'or la toison dont ils ont pris soin. Ce sont ceux qui ont le plus, qui insultent le plus le peuple en vivant à ses dépens. Quel mérite avez-vous à être patriotes, lorsque vous êtes comblés de biens, lorsqu'un pamphlet vous rapporte trente mille livres de rente, que vous opprimez les citoyens et que vous êtes libres et puissans ?

Comme l'amour de la fortune, l'amour des réputations aura fait beaucoup de martyrs : c'est encore un piége que l'étranger tend aux ames foibles : c'est ainsi que s'est grossi le nombre des conjurés. Il est tel homme qui, comme Erostrate le fit à Delphes, brûleroit plutôt le temple de la Liberté, que de ne point faire parler de lui. Delà ces orages soudain formés. L'un est le meilleur et le plus utile des patriotes ; il prétend que la révolution est finie, qu'il faut donner une amnistie à tous les scélérats. Une proposition si officieuse est accueillie par toutes les personnes intéressées, et voilà un héros ! L'autre prétend que la révolution n'est point à la hauteur : chaque folie a ses trétaux. L'un porte le gouvernement à l'inertie, l'autre veut le porter à l'extravagance ; et le dessein de tous les deux est de devenir chef d'opinion, et d'arriver à la renommée suprême.

Voilà la vérité : s'occuper du peuple modestement, est une chose trop obscure, sans doute ! Mettez donc la justice dans tous les cœurs et la justesse dans tous les esprits, afin que le gouvernement soit garanti.

Tout le monde veut gouverner, personne ne veut être

citoyen. Où donc est la cité ? elle est presque usurpée par les fonctionnaires. Dans les assemblées, ils disposent des suffrages et des emplois ; dans les sociétés populaires, de l'opinion. Tous se procurent l'indépendance et le pouvoir le plus absolu, sous prétexte d'agir révolutionnairement, comme si le pouvoir révolutionnaire résidoit en eux. Tout pouvoir révolutionnaire qui s'isole est un nouveau fédéralisme qui contribue, sans doute, à la disette. Le gouvernement est révolutionnaire, mais les autorités ne le sont pas intrinsèquement ; elles le sont, parce qu'elles exécutent les mesures révolutionnaires qui leur sont dictées ; si elles agissent révolutionnairement d'elles-mêmes, voilà la tyrannie, voilà la cause du malheur du peuple.

Précisez donc aux autorités leurs bornes, car l'esprit humain a les siennes : le monde aussi a les siennes, au-delà desquelles est la mort et le néant. La sagesse même a les siennes ; au-delà de la liberté est l'esclavage, comme au-delà de la nature est le chaos. Quoi ! veut-on que la nature nous abandonne ? Un œil hagard, un écrit sans naïveté, mais sombre et guindé, où, par un piége tendu peut-être depuis long-tems, la liberté est burlesque. Est-ce donc là tout le mérite du patriotisme ? C'est l'étranger qui sème ces travers : et lui aussi est révolutionnaire contre le peuple, contre la vertu républicaine. Il est révolutionnaire dans le sens du crime : pour vous, vous devez l'être dans le sens de la probité et du législateur.

Affermissez le gouvernement républicain ; c'est aujourd'hui l'intérêt le plus cher du peuple et de la liberté : soyez profonds dans vos desseins, comme l'est votre amour de l'humanité. Car vous n'avez rien fait en immolant le tyran, si vous n'immolez la corruption par laquelle le parti de l'étranger vous ramène à la royauté. L'immoralité est un fédéralisme dans l'état civil. Par elle chacun sacrifieroit à soi tous ses semblables, et ne cherchant que son bonheur particulier, s'occupe peu que son voisin soit heureux et libre ou non.

J'ai parcouru notre situation générale, et développé les causes secrètes qui sans cesse altèrent la vigueur du corps social ; nous avons parcouru par la pensée tous les chemins secrets par lesquels la conjuration a marché ; un pressentiment étoit dans l'opinion publique, qu'un grand complot étoit ourdi : les convulsions des coupables depuis quelques jours, qui semblent éperdus de la froideur et du maintien du gouvernement, les nuages répandus sur

les fronts suspects ; tout présage l'exemple qui sera bientôt donné du supplice des criminels.

Les rois d'Europe regardent à leur montre en ce moment où la chûte de notre liberté et la perte de Paris leur étoient promises. Vous adhérerez aux mesures sévères qui vous seront proposées ; vous soutiendrez la dignité de la nation ; vous serez dignes de vous-mêmes dans cette circonstance, et par la sagesse et par la force que vous déploierez. Il est une vérité qu'il faut reconnoître, c'est que si nous nous contentons d'exposer des principes, comme nous ne l'avons fait que trop souvent, sans les appliquer, nous n'en tirerons aucune force contre les ennemis du peuple. Que peuvent des paroles contre des conjurés qui se déguisent jusqu'au moment où ils éclatent ?

Une oraison véhémente éveille un moment tous les cœurs, les conjurés nous laissent dire : ils sont de votre avis pendant les courts instans où l'opinion est frappée. Bientôt après, ils se rendent d'autant plus audacieux qu'on les soupçonne moins.

Il faut donc que j'achève de vous peindre la faction protée de l'étranger qui tend à la destruction du gouvernement présent, pour lui substituer un chef unique. Par-tout où l'étranger trouve un homme foible et corrompu, il le caresse, il lui promet tout : peu lui importe, pourvu que, sous l'appât d'un grand pouvoir, dont il aura su flatter quelques imbécilles, cet empire tombe en lambeaux aux pieds de l'Europe asservie. Peu importe à la tyrannie ce que nous serons, pourvu qu'elle soit vengée et débarrssée de l'exemple que notre existence donne à la terre. Ceux-ci travaillent pour l'Angleterre ; ceux-là pour les Bourbons, qui adhèrent à tout ce qu'on leur propose. Si la liberté étoit ici détruite, ceux mêmes qui auroient prêté leur main impie à l'exécution de ce complot seroient les premiers égorgés comme les plus suspects et les plus dangereux par la puissance de perversité qu'ils auroient fait paroître. La réaction de la tyrannie contre une révolution qui auroit tout osé pour établir le bien, seroit de tout ôter pour établir le mal, et le peuple viendroit un jour pleurer sur les tombeaux de ses amis inutilement regrettés.

Est-il donc un patriote qui puisse balancer aujourd'hui à soutenir l'ordre présent des choses contre ses ennemis, et qui ne conjure avec nous contre les conjurés ?

Après avoir développé la marche criminelle et téné-

breuse de la faction de l'étranger ; après avoir montré les piéges tendus à la liberté par la destruction de tous les sentimens de la nature, de la justice, de la morale ; après avoir caractérisé les divers genres de corruption, il faut expliquer ce problême, en apparence inconcevable, de la discordance des diverses factions.

C'est l'étranger qui attise ces factions, qui les fait se déchirer par un jeu de sa politique, et pour tromper l'œil observateur de la justice populaire. Par-là il s'établit une sorte de procès devant le tribunal de l'opinion ; l'opinion bientôt se divise, la République en est bouleversée. Ce moyen ôte à la représentation nationale et à ses décrets la suprême influence dans l'état, parce que les ravages de la corruption dont j'ai parlé rendent la curiosité plus sensible aux débats des partis, et détournent tous les cœurs et toutes les pensées de l'amour et de l'intérêt sacrés de la patrie. Ces partis divers ressemblent à plusieurs orages dans le même horizon qui se heurtent et qui mêlent leurs éclairs et leurs coups pour frapper le peuple. L'étranger créera donc le plus de factions qu'il pourra. Peu lui importe quelles elles soient, pourvu que nous ayons la guerre civile. L'étranger soufflera même, comme je l'ai dit, la discorde entre les partis qu'il aura fait naître, afin de les grossir et de laisser la révolution isolée. Tout parti est donc criminel, parce qu'il est un isolement du peuple et des sociétés populaires, et une indépendance du gouvernement. Toute faction est donc criminelle, parce qu'elle tend à diviser les citoyens. Toute faction est donc criminelle, parce qu'elle neutralise la puissance de la vertu politique.

La solidité de notre république est dans la nature même des choses. La souveraineté du peuple veut qu'il soit uni ; elle est donc opposée aux factions : toute faction est donc un attentat à la souveraineté.

Les factions étoient un bien pour isoler le despotisme et diminuer l'influence de la tyrannie. Elles sont un crime aujourd'hui, parce qu'elles isolent la liberté et diminuent l'influence du peuple.

Voilà l'esprit des factions : l'étranger a médité les causes du renversement de la tyrannie parmi nous, et veut les employer pour renverser la république.

Citoyens de toute la France, si vous avez un cœur né pour le bien et pour sentir la vérité, vous concevrez maintenant les pièges de vos ennemis, vous vous unirez en état de souverain pour résister à tous les partis.

Il ne faut point de parti dans un état libre, pour qu'il puisse se maintenir ; il faut que le peuple et le gouvernement les réprime, par la seule raison qu'ils sont favorables aux projets de l'étranger, comme je l'ai dit. Représentans du peuple, c'est à vous de saisir d'une main hardie le timon de l'état, de gouverner avec fermeté, et d'en imposer aux factions scélérates. Ceux qui font des révolutions ressemblent au premier navigateur instruit par son audace. L'étranger ne sait pas jusqu'où nous sommes susceptibles de porter l'intrépidité : il fera chaque jour et aujourd'hui même, après ce rapport, la triste expérience des vertus et du courage que sa férocité nous impose : en vain il aura tenté de tout corrompre parmi nous, il nous aura ôté nos vices à force de crimes et de supplices, et nous rendra plus puissans, parce que nous serons devenus des hommes, et que l'Europe aura conservé son avarice ; ces tems difficiles passeront. Voyez-vous la tombe de ceux qui conspiroient hier ? la voyez-vous déja auprès de celle du dernier de nos tyrans ? L'Europe sera libre à son tour ; elle sentira le ridicule de ses rois : nous lui devrons quelques vertus ; elle en aura l'exemple ; elle honorera nos martyrs. Nous saurons nous accoutumer aux privations : mais si son commerce cesse un moment d'assouvir son avidité, que deviendra-t-elle ? Voyez-vous aussi les tombes des rois qui nous font la guerre ? voyez l'Europe ébranlée les poursuivre. Nous aurons avant elle une génération élevée dans la liberté, source éternelle de prépondérance qui l'aidera à s'affranchir de ses rois sauvages : et ne sont-ils point des sauvages ceux qui attaquent notre indépendance et qui ourdissent tant de crimes ?

Les relations que nous nous sommes ménagées, nous ont appris que les alliés n'ouvriroient point la campagne, pour ne point distraire le peuple par les évènemens de la guerre, des mouvemens qu'il prépare dans l'intérieur et dans Paris. C'est une campagne de crimes, une campagne de troubles, de corruption, de famine qu'on nous prépare. Pour voiler ce dessein, le colonel Marck doit faire des menaces continuelles, qui, sans danger pour les alliés, les feront redouter. Pendant ce temps il s'ourdissoit une conjuration pour renverser le gouvernement actuel et la représentation, pour y substituer une régence qui auroit ménagé et avoit promis le retour des *Bourbons*. On a remarqué de la joie parmi les émigrés répandus en Europe. L'étranger devoit ensuite proposer la paix à la régence usurpatrice et aristocratique, et reconnoître son autorité. Il y a pour trois

milliards d'assignats d'imprimés à Bruxelles et à Francfort ; et affectés sur les biens des patriotes de France, avec lesquels on devoit établir des bureaux d'échange des assignats républicains dans tous les districts. Les moyens d'exécution étoient la destruction de la représentation, d'abord par le scandale et le dégoût des hommes corrompus, ensuite par le fer ; les nobles et les étrangers sont dans le complot. Il y a dans Paris des émigrés ; on en a arrêté au palais de l'Égalité ; on en arrête tous les jours ; ils ont troublé Paris ces jours derniers : ils le troubleroient de nouveau, si vous n'extirpiez le mal dans sa racine. Allez chercher ces scélérats chez les banquiers : ils sont en pantalons ; leurs propos sont révolutionnaires ; on n'est jamais à leur hauteur ; ils concluent toujours par un trait délicat, dirigé avec douceur contre la patrie. Un patriote est celui qui soutient en masse la république ; quiconque la combat en détail est un traître.

Des mesures sont déja prises pour s'assurer des coupables ; ils sont cernés. Il reste à prendre des mesures pour arrêter le plan de corruption plus pernicieux que les fureurs des conjurés mêmes ; ces mesures, nous vous les proposerons dans une loi sévère, mais juste. Rendons grace au génie du peuple françois, de ce que la liberté est sortie victorieuse de l'un des plus grands attentats que l'on ait médité contre elle. Le développement de ce vaste complot, la terreur qu'il va répandre, et les mesures qui vous seront proposées, débarrasseront la République et la terre de tous les conjurés ; que tous les citoyens veillent sur la sûreté du peuple, en même temps que le gouvernement poursuivra les conspirateurs. La guerre sera continuée avec fureur. Plus de repos que les ennemis de la révolution et du peuple françois ne soient exterminés ; plus de pitié, plus de foiblesse pour les coupables qui osent attenter à la liberté de leur patrie.

Nous vous rendrons un compte honorable de périls dont nos devoirs nous auront environnés ; les conjurés bravent la vertu, nous les bravons eux-mêmes. Agrandissons nos ames pour embrasser toute l'étendue du bonheur que nous devons au peuple françois : tout ce qui porte un cœur sensible sur la terre respectera notre courage. On a le droit d'être audacieux, inébranlable, inflexible, lorsqu'on veut le bien.

Peuple, punis quiconque blessera la justice, elle est la garantie du gouvernement libre : c'est la justice qui rend les hommes égaux. Les hommes corrompus sont esclaves les

uns des autres; c'est le droit du plus fort qui fait la loi entre les méchans: que la justice et la probité soient à l'ordre du jour dans la République française. Le gouvernement désormais ne pardonnera plus de crimes. Peuple, n'écoute plus les voix indulgentes, ni les voix insensées ; chéris la morale ; juge par toi-même, soutiens tes défenseurs, élève tes enfans dans la pudeur et dans l'amour de la patrie ; sois en paix avec toi-même, en guerre avec les rois : c'est pour te rallentir contre les rois, qu'on veut te mettre en guerre avec toi-même. Quoi ! l'on a pu te destiner à languir sous une régence de tyrans qui t'auroit rendu les *Bourbons.* Quoi ! tout le sang de tes enfans morts pour la liberté auroit été perdu. Quoi ! tu n'aurois plus osé les pleurer ni prononcer leur nom ; la statue de la liberté auroit été détruite, et cette enceinte souillée par le reste impur des royalistes et des rébelles de la Vendée. Les cendres de tes défenseurs auroient été jetées au vent. Loin de toi ce tableau ! ce n'est plus que le songe de la tyrannie; la République est encore une fois sauvée. Prenez votre élan vers la gloire ; nous appelons à partager ce moment sublime tous les ennemis secrets de la tyrannie qui, dans l'Europe et dans le monde, portent le couteau de Brutus sous leur habit.

Il vous sera fait, dans quelques jours, un rapport sur les personnages qui ont conjuré contre la Patrie : les factions criminelles seront démasquées ; nous les environnons. L'intérêt du peuple et de la justice ne permet pas qu'on vous en dise davantage, et ne permettoit pas qu'on vous en dît moins, parce que la loi que je vais vous proposer étoit instante, et devoit être motivée.

Je vous propose le décret suivant.

DÉCRET

Portant que le Tribunal révolutionnaire continuera d'informer contre les auteurs et complices de la conjuration ourdie contre le Peuple français et sa liberté, et fera promptement arrêter les prévenus et les mettra en jugement.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, décrète :

Le tribunal révolutionnaire continuera d'informer contre les auteurs et complices de la conjuration ourdie contre le peuple français et sa liberté ; il fera promptement arrêter les prévenus et les mettra en jugement.

Sont déclarés traîtres à la patrie, et seront punis comme tels, ceux qui seront convaincus d'avoir, de quelque manière que ce soit, favorisé dans la République le plan de corruption des citoyens, de subversion des pouvoirs et de l'esprit public, d'avoir excité des inquiétudes, à dessein d'empêcher l'arrivage des denrées à Paris, d'avoir donné asyle aux émigrés, ceux qui auront tenté d'ouvrir les prisons, ceux qui auront introduit des armes dans Paris, dans le dessein d'assassiner le peuple et la liberté, ceux qui auront tenté d'ébranler ou d'altérer la forme du gouvernement républicain.

La Convention nationale étant investie par le peuple français de l'autorité nationale, quiconque usurpe son pouvoir, quiconque attente à sa sûreté ou à sa dignité, directement ou indirectement, est ennemi du peuple et sera puni de mort.

La résistance au gouvernement révolutionnaire et républicain, dont la Convention nationale est le centre, est un attentat contre la liberté publique : quiconque s'en sera rendu coupable, quiconque attentera, par quelqu'acte que ce soit, de l'avilir, de le détruire ou de l'entraver, sera puni de mort.

Le comité de salut public destituera, conformément à la loi du 14 frimaire, tout fonctionnaire public qui manquera d'exécuter les décrets de la Convention nationale, ou les arrêtés du comité, ou qui se sera rendu coupable de prévari-

cation ou de négligence dans l'exercice de ses fonctions; il le fera poursuivre selon la rigueur des lois, et pourvoira provisoirement à son remplacement.

Les autorités constituées ne peuvent déléguer leurs pouvoirs; elles ne pourront envoyer aucuns commissaires au-dedans ni au-dehors de la République, sans l'autorisation expresse du comité de salut public; les pouvoirs ou commissions qu'elles peuvent avoir donnés jusqu'à ce moment, sont annullés dès-à-présent; ceux qui, après la promulgation du présent décret, oseroient en continuer l'exercice, seront punis de vingt ans de fers. Les agens des commissions des subsistances, des armes et poudres, continueront provisoirement leurs fonctions.

Il sera nommé six commissions populaires pour juger promptement les ennemis de la révolution détenus dans les prisons. Les comités de sûreté-générale et de salut public se concerteront pour les former et les organiser.

Les prévenus de conspiration contre la République, qui se seront soustraits à l'examen de la justice, sont mis hors de la loi.

Les comités de surveillance qui auront laissé en liberté les individus notés d'incivisme dans leur arrondissement, seront destitués et remplacés.

Tout citoyen est tenu de dénoncer les conspirateurs et les individus mis hors de la loi, lorsqu'il a connoissance du lieu où ils se trouvent.

Quiconque les recelera chez lui ou ailleurs, sera regardé et puni comme leur complice.

523

Les individus arrêtés pour cause de conspiration contre la République, ne pourront communiquer avec qui que ce soit, ni verbalement, ni par écrit, sous la responsabilité capitale de ceux qui sont préposés à leur garde et à celle des prisons ; quiconque aura participé ou aidé à ces communications sera puni comme leur complice.

Le comité de salut public est chargé de veiller sévèrement à l'exécution du présent décret. Il en rendra compte à la Convention selon la loi. L'insertion au bulletin tiendra lieu de promulgation.